

MODULE 3 : GÉNÉRALITÉS ET FONCTION 1 – CONSTRUCTION DE CONSENSUS TECHNIQUE

SESSION 3.1: CADRE INSTITUTIONNEL DU CADRE HARMONISÉ

PLAN

- **OBJECTIFS**
- **ALIGNEMENT DU CADRE HARMONISÉ AVEC LA CHARTE PREGEC**
- **PILOTAGE DU CADRE HARMONISÉ**
- **PERTINENCE DU CADRE HARMONISÉ POUR LA PRISE DE DÉCISION**
- **ORGANISATION DES SESSIONS D'ANALYSE**
- **CADRAGE STRATÉGIQUE POUR L'APPROPRIATION DU CH**

OBJECTIFS DE LA SESSION

A la fin de cette session, les participants seront à mesure de comprendre :

- comment le CH s'insère dans la charte de Prevention et de Gestion des Crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest;
- le mécanisme de pilotage du CH;
- se familiariser avec le mode d'organisation des sessions d'analyse du CH.

ALIGNEMENT DU CH À LA CHARTE PREGEC

- La charte vise à améliorer l'efficacité et l'efficience des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaire et nutritionnelle (au Sahel et en Afrique de l'Ouest)
- la charte s'articule autour de 3 principaux piliers qui sont les suivants:

Pilier 1: Information et analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Pilier 2 : Concertation et coordination.

2 préalables à une bonne analyse.

Pilier 3 : Analyse consensuelle pour le choix des instruments de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles.

**Le cadrage stratégique afin de faciliter l'appropriation
du Cadre Harmonisé**

PILOTAGE DU CH

LE COMITE DE PILOTAGE :

- Instance supérieure de prise de décision
- Il définit les orientations stratégiques, politiques et techniques pour la mise en œuvre du CH prioritairement dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
- Ses membres :
 - Organisations régionales et internationales (CILSS, CEDEAO, UEMOA, FEWS NET, JRC-UE, GSU-IPC, FAO, PAM, UNICEF)
 - Les donateurs (USAID, Union Européenne, France, Canada ...)
 - Le CILSS en assure la présidence et le secrétariat permanent
- Le Comité de Pilotage oriente le comité technique pour garantir la transparence et la neutralité tout en veillant à la durabilité et la qualité des produits du CH y compris la mobilisation des ressources

COMITE TECHNIQUE DU CH

LE COMITE TECHNIQUE DU CADRE HARMONISE :

- Instance du consensus technique;
- Coordonne le développement technique du CH;
- Accompagne la mise en œuvre du CH au niveau régional et national,
- Veille sur la cohérence du système et vérifie la qualité des produits du CH;
- Présidé de manière tournante;
- Coordonné au plan administratif et techniquement par le Centre Régional AGRHYMET abritant l'unité technique de gestion et de mise en œuvre du CH.

ORGANISATION DES SESSIONS D'ANALYSE

- 2 niveaux d'organisation

Niveau régional:

- Elaboration consensuelle et partage du calendrier global;
- Organisation technique des cycles d'analyse par le Centre Régional AGRHYMET;
- Programmation des équipes de facilitation des analyses nationales;
- Renforcement des capacités techniques des analystes ;
- Facilitation des analyses;
- Revue de qualité et consolidation des résultats nationaux du CH.

Niveau pays:

- Système d'Alerte Précoce ou structures nationales en charge du système d'information sur la SAN, points focaux CH, assurent la coordination du processus.
- Organisation pratique des sessions d'analyses avec tous les partenaires et services techniques
- Gestion des données et le rapportage

CADRAGE STRATÉGIQUE POUR L'APPROPRIATION DU CH

1

le renforcement continu des capacités techniques des cadres

le transfert des compétences à travers un programme de formation à distance pour les utilisateurs du CH.

la mise en place d'un groupe d'experts consultatifs (GEC) en CH pour les revues de qualité en temps réel des analyses en cas potentiel d'une classification de famine.
La mise en place d'un comité scientifique pour une meilleure connaissance des avancées scientifiques et méthodologiques pour enrichir le développement technique continu du CH

4

l'animation d'une plateforme interactive qui fonctionne en régie et pilotée par le CRA/CILSS pour la gestion et la diffusion des résultats du CH.

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Le CH s'insère dans le cadre de la charte PREGEC
2. **4 instances** principales assurent son pilotage
 - Le comité de pilotage
 - Le comité technique du CH avec un Groupe d'Experts Consultatif
 - Le Comité scientifique
 - Les Cellules nationales d'analyse
3. Les sessions d'analyse sont organisées dans les pays avec un appui organisationnel et méthodologique du niveau régional
4. Le Cadre Harmonisé dispose d'un cadre stratégique pour l'appropriation du CH qui intègre le renforcement de capacités, un système de formation, un groupe d'expert consultatif et une plateforme de diffusion de l'information en temps réel.

Fin